



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2019  
À 10 H

ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. **Renouvellement de la déclaration d'état d'urgence à la Ville de Boisbriand** – La déclaration d'état d'urgence faite par la résolution 2019-04-246 le 26 avril 2019 renouvelée jusqu'au 11 mai prochain, est à nouveau renouvelée pour une période supplémentaire de cinq jours, sous réserve de l'autorisation du ministre de la Sécurité publique, conformément à la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3).
  2. Période de questions (20 minutes) (items reliés au sujet discuté à l'ordre du jour).
  3. Levée de la séance.
-